

donne un démenti formel. En aucun endroit de ces 97 morceaux, on ne voit percer le parti pris d'amputer le texte musical livré intact par les manuscrits. Ajoutons, pour dernier trait de ressemblance, que le *Kyriale* de Solesmes fournit à lui seul les deux tiers de celui de la Vaticane.

Il ne faudrait pas toutefois conclure à l'identité des deux recueils. Il s'en faut, et de beaucoup. Nulle trace, dans la Vaticane, de ces points rythmiques, de ces notes dentelées, qui dans les dernières éditions de Solesmes, facilitaient l'exécution suivant la méthode bénédictine. Le Saint-Père, jugeant, paraît-il, que le moment n'était pas venu de se prononcer en faveur de quelque-une des cinq ou six écoles qui se disputent le secret de l'interprétation des neumes, s'est contenté d'assurer l'unité matérielle du chant grégorien restauré. Il faut dire, de plus, que des divergences nombreuses distinguent les deux éditions, quant au texte musical lui-même. Ainsi, dans les 50 morceaux, communs aux deux éditions, on a pu relever 638 variantes, dont quelques-unes affectent des groupes de dix à quinze notes.

L'attribution des chants a aussi subi quelques modifications ; ainsi le *Gloria* des fêtes semi-doubles a été, dans la nouvelle édition, attribué aux fêtes solennelles. Finissons en disant que cette dernière contient, de plus que ses aînées de Solesmes, une vingtaine de morceaux, la plupart inédits, ce qui en porte le nombre à 97.

Comme l'on voit, ce recueil offre une variété inépuisable de chants pieux et mélodiques ; mais il a un autre titre à notre estime, puisqu'il est une des bases sur lesquelles le Souverain-Pontife compte refaire l'unité si nécessaire du chant liturgique.

f  
du d  
péra  
gatio  
cette  
jour  
une v  
par n  
« ave  
« on s  
« plin  
scien  
moin  
meml  
parmi  
codifi  
qu'il r  
mais r  
« Et  
y a 35  
nouve  
rappel  
intéret  
pour l  
proclai